

Extrait du Registre des Délibérations

du Bureau Exécutif

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
EACR

=====

SEANCE DU VENDREDI 10 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi dix décembre à 11 h 30, les Membres du Bureau Exécutif Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 3 décembre 2021 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. S. LE FOLL, Mme I. LEBALLEUR, M. C. ROUILLON, Mme F. LAGARDE, Mme C. POUPINEAU, M. J. LE BOLU, M. J. GOUFFÉ, Mme P. CHARTON, M. M. MORTREAU, Mme R. KAZIEWICZ, M. C. PETIT-LASSAY, M. F. BRETEAU, M. T. TOUCHE, M. C. COUNIL, Mme F. PAIN, M. L. PARIS, Mme E. SANS, M. P. DESMAZIERES, M. C. LORiot, M. J. MARCHAND, Mme D. FLEURY.

Absents et représentés : M. G. LEPROUST, M. J-Y. LECOQ, M. Q. PORTIER, M. F. EDOM, Mme K. MULLET, M. P. LEBOUCHER.

Absents et excusés : M. R. BATIOU, M. S. CIGANA, M. M. POLLEFOORT, Mme C. HEULOT, M. Y. GOULETTE, Mme K. FOFANA, M. H. BOURGEOIS.

Votes par procuration :

M. G. LEPROUST a donné pouvoir à Mme I. LEBALLEUR
M. J-Y. LECOQ a donné pouvoir à M. L. PARIS
M. Q. PORTIER a donné pouvoir à Mme C. POUPINEAU
M. F. EDOM a donné pouvoir à M. S. LE FOLL
Mme K. MULLET a donné pouvoir à M. C. LORiot
M. P. LEBOUCHER a donné pouvoir à M. J. MARCHAND

M. Patrick DESMAZIERES remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 15 octobre 2021 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.